



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge

21358067



Déposé
01-10-2021

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 05/10/2021 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0774940126

Nom :

(en entier) : Mellowman's PROD. ASBL

(en abrégé) : MMP ASBL

Forme légale : Association sans but lucratif

Adresse du siège : Rue du Temple 43

6001 Charleroi (Marcinelle)

Belgique

Objet de l'acte : Constitution*Les fondateurs :**- Noam OLIVEIRA SILVA, domicilié(e) à 43 rue du Temple, 6001 Marcinelle**- Grégory Meuter, domicilié(e) à 43 rue du Temple, 6001 Marcinelle**Les administrateurs généraux :**- HULOT Olivier, domicilié(e) à 5, rue de Coueron 6220 Fleurus**- OLIVEIRA SILVA Ladys, domicilié(e) à 39 rue de Spa, 1000 Bruxelles**- OLIVEIRA SILVA Gauthier, domicilié(e) à 5 rue Alfred Leroy, 6001 Marcinelle**- ZARRAB Ryad, domicilié(e), à 29 rue de la bergerie, 6032 Mont sur Marchiennes.**Déclarent constituer entre eux une Association Sans But Lucratif, conformément au Code des Sociétés et des Associations*

L'association a pour but la promotion de la culture. Centrée sur les besoins actuels des jeunes artistes, l'association œuvre en direction des cultures urbaines, notamment la culture Hip-Hop. Les activités de l'association gravitent autour des différentes facettes de la profession artistique. Il s'agit donc de suivre les artistes et les accompagner dans leurs productions musicales, mais également de pouvoir offrir un cadre professionnel à la scène émergente.

Elle poursuit la réalisation de son but par tous les moyens et notamment :

Via les différents axes suivants :

Axe 1 : Production/Management/Booking des artistes affiliés ;

Axe 2 : Événementiel/Production d'événement/Co-production d'événements ;

Axe 3 : Promotion de la scène Hip-Hop locale, ainsi que des arts urbains et ce, en dehors des artistes affiliés (booking, soutien à la communication, inscription SABAM, demande de carte artiste, ...) ;

Axe 4 : Mise à disposition du studio d'enregistrement pour les artistes affiliés (sous réserve de l'affiliation) et location du studio pour les artistes locaux (collaboration avec plusieurs ingénieurs du son).